

Appel d'offre logo & charte graphique Remise des offres pour le 19 août 2024



# A. Contexte

Le GRACQ – Les Cyclistes Quotidiens est une association qui représente les cyclistes en Belgique francophone et qui défend leurs intérêts. Depuis sa création en 1975, le travail des bénévoles du GRACQ a permis d'obtenir de nombreuses avancées pour les cyclistes : les contresens cyclables (SUL), l'exonération fiscale de l'indemnité vélo, les points vélo dans les gares, le développement du RAVeL, le transport gratuit des vélos dans les trams et métros bruxellois, le cédez-le-passage cycliste au feu rouge... Au-delà de la promotion de l'usage du vélo, c'est une vision plus globale de la société que défend le GRACQ : en prônant le vélo comme moyen de déplacement, il souhaite une société plus égalitaire, plus respectueuse de son environnement et de ses habitants et où les intérêts collectifs sont remis au centre des préoccupations.

En mai 2025, le GRACQ fêtera ses 50 ans et dévoilera son nouveau nom. Cet événement important dans la vie de l'association sera l'occasion de renouveler ses outils de communication en présentant un nouveau logo et une nouvelle charte graphique. Le renouvellement du branding de l'association vise à gagner en notoriété et à toucher un public plus large. Un autre appel d'offre sera lancé en parallèle pour effectuer une refonte du site web de l'association.

### B. Calendrier

Un appel d'offre est lancé pour l'attribution de ce marché, qui se déroulera comme suit :

### 1ere partie: Appel d'offre

- 08/07: communication du cahier des charges aux soumissionnaires
- 19/08 : remise des offres de prix et des références au GRACQ
- 27/08 : Sélection par la direction et le pôle communication de trois candidats

#### 2e partie : Compétition rémunérée pour les trois candidats retenus

- 30/08 : Réunion préparatoire / présentation de l'association et des enjeux (en visio)
- 23/09 : Remise de deux propositions/ébauches de logo
- 14/10 : Attribution du marché
- 15/12/24: remise du logo et de la charte graphique
- 01/02/25 : remise du reste de la commande (voir "tranche ferme" cf infra)

# C. Appel d'offre



# C.1. Cahier des charges

Le présent marché a pour objet la création d'une charte graphique, pour les différents supports de communication de l'association.

#### Prestations demandées:

#### Tranche ferme:

- Création d'un logo et d'une charte graphique (couleur, logo, polices...)
- Création d'un modèle de logo adaptable pour les groupes locaux du GRACQ
- Création de la maquette du nouveau magazine (24 pages);
- Matériel de bureau (papier à en-tête, enveloppes, modèle de cartes de visite, cartes de correspondance)
- Modèle de Powerpoint
- Modèle de courrier Word

#### Tranche conditionnelle:

- Version animée du logo
- Quatre dépliants 3 volets
- Matériel de visibilité (Beach-Flag, Roll-up, drapeau, bâche horizontale)

Les offres déposées pour le présent marché doivent comprendre les éléments suivants :

- Note de présentation de la société
- Présentation de références pour des prestations similaires
- Offre financière détaillée pour chaque élément des tranches ferme et conditionnelle.
- Planning prévisionnel de mise en œuvre (en ce compris la proposition de consultation des parties prenantes au sein de l'association et le nombre d'A/R prévus par le prestataire pour valider les livrables)

# C.2. Jugement des offres

Les candidatures seront jugées sur les critères suivants :

- Qualité de l'offre (40%)
- Prix (30%)
- Expérience professionnelle dans des marchés similaires (30%)





Une rencontre sera prévue avec les candidats afin de faire un briefing préparatoire (vision de l'association, actions, enjeux, perspectives, réponses aux questions éventuelles...).

Les trois candidats retenus pour la compétition rémunérée soumettront au GRACQ deux propositions graphiques pour le logo du futur nom et l'identité visuelle de l'association.

Le logo retenu, une fois finalisé et décliné dans toutes ses versions de formats, de couleurs (CMJN, RVB, blanc, monochrome), de tailles et de fichiers, sera livré au GRACQ pour le montant convenu dans l'offre de prix. Tous droits de reproduction cédés, tous pays, tous supports, tous formats et sans limite de temps.

Les auteurs des projets non retenus, et qui auront répondu correctement au briefing, pourront transmettre une facture d'un montant de 250 € HTVA, payable 30 jours date de facture.

Pour toute question, contactez Laurence Lewalle : <a href="mailto:laurence.lewalle@gracq.org">laurence.lewalle@gracq.org</a>